

Rapport Moral 2015

Présenté par Jean-Claude TRUNDE,
Président



Je ne peux commencer ce rapport moral pour l'année 2015 sans évoquer la naissance du mouvement PEP. En effet, c'est en 1915, il y a donc un peu plus de cent ans que cinq associations PEP voyaient le jour. C'est d'ailleurs dans le département des Hautes Alpes que la Fédération avait choisi d'organiser son Assemblée Générale 2015 en hommage à l'une de ces associations pionnières.

A Chorges, près de Gap, le centenaire de l'œuvre des Pupilles de l'Ecole Publique fut longuement évoqué autour des valeurs fondatrices de laïcité, d'égalité, de solidarité qui, à ce jour, n'ont rien perdu de leur sens, de leur importance, quelques cent ans plus tard. Le combat n'a jamais cessé pour que les enfants, orphelins de l'époque, maltraités d'aujourd'hui trouvent la place qu'ils méritent dans la société ... pour devenir des citoyens à part entière. Chaque génération est confrontée bien sûr à des problèmes nouveaux, à des difficultés particulières et problématiques différentes selon les époques. L'école, les écoliers de 2015 ne ressemblent pas à ceux de 1915.

Ainsi, la misère sociale ne puise pas ses racines dans les tranchées ... cependant les conflits sont toujours d'actualité ...

Nous devons être vigilants et maintenir le cap pour une société plus sécurisante, plus juste, plus inclusive. Notre mouvement doit intégrer cette évolution et être capable d'adaptation permanente au sein d'un réseau encore et toujours en construction, en quête de nouvelles stratégies, de projets innovants garantissant l'accès à l'éducation, aux loisirs, au sport, à la citoyenneté ... pour apporter confort et épanouissement à tous.

Un des objectifs de la réforme des rythmes scolaires à laquelle les PEP 23 ont apporté leur contribution en 2015 en intensifiant l'accompagnement aux collectivités territoriales (communes, communautés de communes) pour l'organisation des activités périscolaires. Les demandes, toujours plus nombreuses, ont nécessité l'embauche d'une animatrice supplémentaire pour ce service (le DAPEP) fort apprécié, qui, en dehors de l'aide apportée aux enfants, a permis à deux jeunes un accès à l'emploi après formation. Objectif doublement atteint, compris et soutenu par nos partenaires privilégiés que sont l'Education Nationale et le Conseil Départemental.

Un projet innovant a connu aussi le succès attendu : le projet inter générationnel qui réunit résidents d'EPHAD, jeunes écoliers et collégiens s'est déroulé à Dun le Palestel et à Ahun. Ce projet innovant a été encouragé et financé par la Fédération Générale des PEP et le Conseil Départemental.

En ce qui concerne la vie de nos établissements, je retiendrai l'organisation de la journée INTERCAMSP de la Région Limousin qui a connu un véritable succès grâce à la participation notamment du juge des enfants.

Pour ce qui est du personnel, on note et regrette une carence de personnels médicaux et paramédicaux.

Le CMPP a vu ses postes Education Nationale pourvus, on ne peut que s'en réjouir et remercier l'effort consenti par Madame la DASEN eu égard à ses difficultés de carte scolaire.

Pour sa quatrième année d'existence le CPOM engagé avec les A.D 19 et 87 a confirmé tout l'intérêt de cette réflexion et du travail entrepris au cours de rencontres régulières interdépartementales. La contractualisation avec l'A.R.S, certes contraignante, apparaît aussi comme sécurisante et stabilisante.

Autres motifs de satisfaction : la forte activité enregistrée par nos établissements : CAMSP et CMPP, prouve que nos établissements font l'effort de répondre à la demande dans des délais respectables.

La M.D.A quant à elle continue sa progression en matière d'accueil des jeunes et aussi de leurs parents, ce qui démontre la pertinence de ce service, mais qui éclaire aussi sur l'augmentation du nombre d'adolescent en grande difficulté sociale, en conflit, voir décrochage scolaire et autres « mal-être ». L'accompagnement à la parentalité est un axe prioritaire pour l'équipe de la M.D.A, ce travail se poursuit en 2016.

Pour ce travail souvent difficile, je dois féliciter Sylvie Benoit, notre Directrice, pour son engagement militant et professionnel, ses compétences et qualités relationnelles, l'ensemble des personnels administratifs et des établissements confrontés à des situations toujours plus délicates mais aussi les membres de notre C.A pour leur assiduité et leur engagement associatif.

Le Président,

Jean Claude TRUNDE